

Le Tribunal de Thèbes en bref

C'est un tribunal riche en ressources mystiques (notamment en Vis), dont les mages ont coopéré bien avant l'arrivée de l'Ordre, entre autres en raison de la superstition qui prête aux tueurs de mages la réputation d'être maudits. Les mages se regroupent encore en ligues dans un but précis. Le système politique du tribunal est également ancien. Tous les mages y sont égaux : pas de praeco, d'archimage ou autre titre. Chacun est citoyen (polites, pl. politai) de l'état (même si un statut de résident étranger, ou metoikos, existe). Pour assurer une représentation équitable des politai, ils sont divisés en 4 phylai (sing. phyle) géographiques. L'ensemble des politai représente le pouvoir exécutif, le pouvoir administratif étant aux mains du conseil des magistrats, désigné pour 7 ans. Les magistrats (archai, sing. arche) sont au nombre de 16. Ils élisent un archon (équivalent du praeco) et un polémarque (pas forcément dans ses rangs) qui s'assure que les décrets et les sentences du tribunal sont mis en oeuvre. Le logothète (toque rouge en chef) est, depuis peu, la seule position permanente dans le tribunal.

Coutumes. La langue commune au sein du tribunal est le grec classique plutôt que le latin. Certaines sources de vis sont communes et possédées par l'état. Ce vis est utilisé pour des rituels de longévité, des objets magiques à destination des archai et des toques rouges, ainsi que pour des cérémonies rituelles. Les actes d'altruisme sont valorisés au sein du tribunal : création de rituels de longévité ou soins magiques pour un sodalis, notification au conseil des magistrats à la découverte d'un apprenti potentiel. Être arche est plus vu comme un devoir que comme un privilège. Fonder une alliance dans le tribunal de Thèbes est aisé, mais il faut remplir deux conditions : chaque alliance doit avoir un but ou un rôle spécifique déclaré, ainsi qu'un patron surnaturel avec lequel un pacte de protection mutuel est passé.

La Crête

La Crête est actuellement sous domination vénitienne et porte le nom de royaume de Candie. Les Vénitiens subordonnent l'aristocratie crétoise à leur politique, mais ne l'ont pas détruite. Les magistrats sont divisés en deux classes : les magistrats majeurs, nobles vénitiens nommés directement par Venise, et les magistrats mineurs crétois. Le magistrat suprême est un duc nommé pour deux ans. Il est assisté du capitaine de Candie (armée et défense) et du Camerlenghi (finances), également désignés pour deux ans. Les magistrats mineurs, choisis sur place parmi la noblesse vénitienne ou crétoise, exercent les fonctions de juges, statuant sur les conflits entre Latins et Grecs, ou de notaires, spécialisés dans les dépositions et les enquêtes.

La capitale de la Crête est Chandax (l'ancienne Héraklion, que les vénitiens appellent Candie). Le châtelain de Candie est un magistrat majeur chargé de la garde de la cité. Les autres villes principales sont La Canée à l'ouest, Réthymnon entre La Canée et Candie, et Sitia à l'est. Tous ces ports sont situés sur la côte nord. Les autres points d'intérêt de l'île sont les monts Zeus et Ida (point culminant de l'île), la gorge d'Apollon (la plus grande d'Europe, dotée d'une aura magique) et bien sûr les ruines de l'antique cité de Cnossos et son labyrinthe.